



Heures supplementaires et contrat de travail

Par **tchatsy42**, le **07/09/2010** à **11:23**

Monsieur, Madame,
Je ne sais si vous pourrez répondre a ma question, mais je voulais savoir tout d'abord combien de contrats je peux cumuler. En effet, je travaille actuellement au sein d'une boulangerie patisserie (cdi 26heures par semaine) et en meme temps je suis nounou a domicile (cdi 5heures par semaine), je voudrais donc savoir si je peux avoir d'autres contrats.
Et cela m'ammene a vous demander, si cela est normal que le fait de compter ma caisse après ma journée a la patisserie ne soit pas compter dans mes heures de travail. Ma patronne ne veut donc pas me laisser partir a l'heure (pour mon autre contrat de travail) tant que je n'ai pas rangé le magasin et fait ma caisse, sachant qu'elle ne veut pas que je le fasse avant ma soit disant heure de départ. (je finis a 19H30 mais elle ne ferme pas le magasin avant 19H40).
En esperant avoir une réponse de votre part, je vous prie d'agreer, monsieur, madame, l'expression de mes sentiments les plus distingués